

CONCOURS
Uniprix Ménage du printemps

Règlement de participation du 21 avril 2022 à 9h00 au 11 mai 2022 à 23h59 (HNE). Toute mention au présent règlement relative à l'heure fait référence à l'heure normale de l'Est (HNE).

1. Le commanditaire du concours est Uniprix, une division de Corporation Groupe Pharmessor (ci-après le « Commanditaire » ou « Uniprix ») et le fournisseur de prix est Uniprix, une division de Corporation Groupe Pharmessor (ci-après le « Fournisseur de prix »).
2. Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec, qui ont atteint l'âge de la majorité. Ne peuvent participer à ce concours les employés, les représentants et les mandataires du Commanditaire ou de ses sociétés affiliées ou d'un pharmacien-propriétaire affilié au Commanditaire (incluant les employés du Commanditaire ou de toute succursale du réseau Uniprix), un membre du jury (le cas échéant) de même que toute personne de la famille immédiate d'une des personnes susmentionnées ou avec qui l'une ou l'autre des personnes susmentionnées est domiciliée. Sont également exclus du concours les employés, représentants et mandataire, (i) du Fournisseur de prix, (ii) d'une agence de publicité ou de promotion du Commanditaire ou du Fournisseur de prix, (iii) de toute autre entreprise engagée dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour ce concours, de même que toute personne de la famille immédiate d'une de ces personnes ou avec qui l'une ou l'autre de ces personnes est domiciliée.
3. Il y a deux (2) façons de participer au **concours Ménage du printemps**
 - A. **Achat requis pour y participer.** Il suffit d'acheter un produit admissible (voir la liste à la fin du règlement) auprès des succursales Uniprix participantes, entre le 21 avril et le 11 mai 2022. Chaque achat d'un (1) produit admissible vous donne une chance de gagner jusqu'à concurrence de six (6) produits admissibles. Rendez-vous sur la page relative au concours au uniprix.com et remplissez tous les champs obligatoires du formulaire de participation sans omettre de répondre à la question d'arithmétique dans un délai limité. Les inscriptions ne comportant pas de numéro de la facture valide de la transaction, un code CUP valide et le numéro de la succursale Uniprix seront automatiquement rejetés.

Ce faisant, vous obtiendrez une (1) participation au Concours pour chaque code CUP valide inscrit dans votre Bulletin de participation jusqu'à concurrence de six (6) participations (chacune une « Participation » et collectivement, les « Participations »). Pour fins de clarté, un (1) code CUP valide = une (1) Participation; six (6) codes CUP valides = six (6) Participations.

- B. **Aucun achat requis pour y participer.** Il suffit de faire parvenir (à l'adresse ci-dessous) avant le 11 mai 2022 un bulletin de participation écrit à la main comportant votre nom, adresse, code postal, numéros de téléphone (le jour et le soir) ainsi qu'un exposé manuscrit (non photocopié) d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous devriez gagner ce concours. Une seule participation est autorisée pendant le concours.

Uniprix
Concours Ménage du printemps
5000, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1S 3G7
À l'attention de : équipe Marketing

4. Ce concours débute le 21 avril et se termine le 11 mai 2022 à 23 h 59. Le tirage au sort sera effectué le lundi 27 mai 2022, à 16h00, au siège social d'Uniprix. Les personnes gagnantes seront contactées par téléphone ou courriel et devront répondre aux critères d'admissibilités mentionnés au paragraphe 8 ci-dessous. Les noms des personnes gagnantes seront également affichés sur le site Web d'Uniprix (Uniprix.com).
5. Les chances que le Bulletin de participation d'un participant soit sélectionné au hasard dépendent du nombre de bulletins de participation enregistrés et reçus conformément au paragraphe 3 ci-dessus.
6. Le prix totalisant 10 000 \$ consiste en :
- Il y a quatre (4) prix disponibles à être gagné consistant chacun un grand ménage d'une équipe professionnel d'une valeur de 2 500 \$ ou l'équivalent en chèque (le « prix »).
7. En participant au concours, vous convenez d'accepter le prix tel que décrit au point 6, lequel ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent ou tout autre bien ou service. La sélection du prix lors de la participation au concours est finale et ne pourra être changée ultérieurement. AUCUNE SUBSTITUTION DE PRIX N'EST PERMISE, SAUF À LA DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DU FOURNISSEUR DE PRIX. LE COMMANDITAIRE ET LE FOURNISSEUR DU PRIX SE RÉSERVENT LE DROIT DE REMPLACER N'IMPORTE QUEL PRIX PAR UN PRIX DE VALEUR ÉQUIVALENTE OU SUPÉRIEURE SI, POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, UN PRIX NE POUVAIT ÊTRE ACCORDÉ COMME DÉCRIT. LES PRIX NE SONT NI TRANSFÉRABLES NI MONNAYABLES EN TOUT OU EN PARTIE.
8. Afin d'être déclarée gagnante et de réclamer son prix, toute personne dont le nom a été sélectionné au hasard devra, en plus de se conformer aux critères d'admissibilité ainsi qu'au règlement officiel du concours :
- a) Être jointe par téléphone par le Commanditaire ou ses représentants dans les 10 jours suivants le tirage au sort, effectué à la date mentionnée au point 4 ;
 - b) Avoir accepté le prix, tel que décrit au point 6, qui ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent.

- c) Répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'arithmétique, qui lui sera posée au téléphone par le Commanditaire ou ses représentants à un moment mutuellement convenu.
 - d) Avoir rempli et signé un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité et l'avoir retourné à Uniprix dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
 - e) Avoir rempli et signé, si requis, un formulaire de consentement autorisant les organisateurs de ce concours ou leurs agents à utiliser son nom et/ou sa photographie à des fins publicitaires, et ce, sans rémunération, et lequel formulaire de consentement devra être retourné à Uniprix dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
- 9.** La remise d'un prix est assujettie à la vérification de l'admissibilité du gagnant et à la conformité de la participation au présent règlement. Tout participant sélectionné dont l'admissibilité, en vertu du présent règlement, ne peut être confirmée sera disqualifié. Le Commanditaire se réserve le droit de communiquer avec un participant par téléphone afin de valider son admissibilité ou tout autre aspect pertinent au concours. Si un participant sélectionné ne peut être joint dans un délai de dix (10) jours, il sera disqualifié et perdra le prix. Le Commanditaire pourra, à sa seule et absolue discrétion, (i) tirer au sort un autre participant admissible avec qui il pourra tenter de communiquer et qui, à son tour, sera soumis aux mêmes règles de qualification, ou (ii) ne pas sélectionner de nouveau gagnant.
- 10.** Le Commanditaire du concours se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier le Concours en tout temps, sous réserve de l'approbation de la Régie, s'il détermine que, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme planifié au départ ou pour toute autre raison qui compromettrait l'équité ou l'intégrité du Concours.
- 11.** Le nom de la personne gagnante du prix pourra être transmis par la poste à toute personne qui en fera la demande, en joignant une enveloppe affranchie à son envoi. Les demandes doivent être adressées à **Uniprix / Concours ménage du printemps** / 5000, boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1S 3G7 - À l'attention de : Service Marketing
- 12.** En cas de divergence entre la version anglaise et la version française de ces règlements, les règlements de langue française prévalent. En cas de divergence entre une version imprimée de ces règlements et la version disponible en ligne sur le site Uniprix, les règlements disponibles sur le site Uniprix.com prévalent.
- 13.** Les règlements du concours sont disponibles à la section Concours du site internet www.uniprix.com pendant les six (6) mois suivant la date du tirage.
- 14.** En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité le Commanditaire, le Fournisseur du prix, toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à l'un de ceux-ci, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, représentants et mandataires et toute autre personne impliquée de près ou de loin avec le présent concours (les « bénéficiaires ») relativement au mauvais fonctionnement de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur ou tout réseau et qui peut limiter

pour toute personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher. Les bénéficiaires se dégagent aussi de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel, et par la transmission de toute information visant la participation au concours. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les bénéficiaires ne garantissent d'aucune façon que le site uniprix.com, ainsi que tout autre site lié au concours, le cas échéant, sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il sera exempt de toute erreur.

- 15.** En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les bénéficiaires pour tout dommage qu'elle pourrait subir et renonce à tout jamais à réclamer aux bénéficiaires toute compensation ou intenter contre les bénéficiaires toute action ou invoquer toute cause d'action de quelque nature que ce soit, en lien avec (i) sa participation ou tentative de participation au concours, (ii) toute interruption ou mauvais fonctionnement des services postaux qui retarderaient ou empêcheraient la livraison du prix une fois qu'il a été expédié par le Fournisseur du prix, ou (iii) de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.
- 16.** Les règlements du concours sont disponibles à la section Concours du site internet www.uniprix.com pendant les six (6) mois suivant la date du tirage.
- 17.** Le participant sélectionné pour le prix reconnaît qu'à compter de la remise du prix, les obligations liées à celui-ci deviennent la responsabilité des fournisseurs de services et de produits composant le prix.
- 18.** Groupe Uniprix, ses divisions, filiales et compagnies affiliées ne sont pas impliquées de quelque façon que ce soit dans la gestion ou l'administration du présent concours.
- 19.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Produits admissibles :

Nom du produits	Code CUP
FEBREZE	
FEBREZE AIR ALOHA HAWAIEN 250G	037000962601
FEBREZE AIR BRUINE PLUIE PRES 250G	037000962557
FEBREZE AIR CIEL&AIR FRAIS 250G	037000962564
FEBREZE AIR GAIN ORIG. 250G	037000962526
FEBREZE AIR LAVAN.MEDIT. 250G	037000962649
FEBREZE AIR PRINT.&RENOUVEAU 250G	037000962540
FEBREZE SMALL SPACES POM. 7.50ML	037000611738
FEBREZE SMALLSPACES CIEL AIR FR. 7.50ML	037000933366
FEBREZE SMALLSPACES HAW.ALOHA 7.50ML	037000933199
FEBREZE PINCE B.AIR AUTO CIEL 2ML	037000811138
SWIFFER	
SWIFFER LING.HUM.RECH. 12 UN	037000351542
SWIFFER LING.RECH.N.PARF. 16 UN	037000318217
SWIFFER DUSTER & LING. 5 UN	037000405092
MICROBAN	
MICROBAN DESINF.MULT.USAG.CITR. 946ML	037000474159
MICROBAN DESINF.SAL.BAIN CITR. 946ML	037000485902
MICROBAN DESINF.VAPO.CITR. 354G	037000486886
HERTEL	
HERTEL BIO.MULTI FRAICH. 800ML	064267085118
HERTEL BIO.NETT.VITRE VAPO. 700ML	064267084050
HERTEL BIO.SALLE BAIN AGRUM. 700ML	064267085750
HERTEL BIO.T.USAGE GREN.&MANGUE 700ML	064267086740
HERTEL BIO.T.USAGE JASMIN&LAVAN. 700ML	064267886159
HERTEL NETT.JAVEL S.BAIN 700ML	064267085705
HERTEL PLUS BIO.FRAICH.RECH. 1L	064267085224
HERTEL PLUS BIO.VAPO.FRAICH. 700ML	064267085200
HERTEL T.USAGE VAPO.CERI.&AMAN. 700ML	064267086825
BONTERRA	
BONTERRA PAP.MOUCH.MEGA 150 3EPAISS. 3 UN	061328730031
BONTERRA ESS.TOUT MEGA 160 2EPAISS. 3 UN	061328730024
BONTERRA PAP.HYG.MEGA 3 EPAISS. 6 UN	061328730017
SPONGETOWELS	
SPONGETOWELS ESS.TOUT ULT.PRO 6=9 6 UN	061328533342
OLD DUTCH	
OLD DUTCH JAVEL TOUT USAGE 1.27L	063474104056
DAWN	
DAWN ULT.LIQ.ANTIBAC.ORAN. 532ML	037000748373
DAWN ULT.LIQ.ANTIBAC.POMME 532ML	037000748366
DAWN ULT.LIQ.ORIG.BLEU 532ML	037000748342
DAWN POWERWASH PARF.FRAIS 473ML	037000523642

DAWN POWERWASH PARF.FRAIS RECH 473ML	037000523666
M. NET	
M.NET EFFAC.MAGIQ.FEUIL. 8 UN	037000906568
M.NET EFFAC.MAGIQ.ORIG. 3 UN	037000790082
M.NET EFFAC.MAGIQ.X.PUISS. 2 UN	037000042495
M.NET NETT.MULTI-USAGE GAIN 828ML	037000784159
M.NET T.USAGE AGRUM.ETE 828ML	037000771302
TIDE	
TIDE PODS ULT.OXI 4/1 12 UN	037000751014
TIDE 2X HE LIQ.NATURE 24BR 1.09L	037000885825
TIDE 2X HE LIQ.ULT.ORIG.24BR 1.09L	037000893752
TIDE 2X HE LIQ.ULT.OXI 24BR 1.09L	037000752684
TIDE DET.LIQ.TOUCH DOWNY 1.09L	037000739753
TIDE DET.LIQ.ULTRA 2X 1.09L	037000985136
GAIN	
GAIN DET.CAPS.FLINGS ORIG. 14 UN	037000867487
GAIN DET.LIQ.ULT.MOONLIGHT 1.36L	037000771296
GAIN LIQ.FRAIC.EXT. 1.36L	037000558613
GAIN ASSOUP.LIQ.R.TISSU ORIG. 1.53L	030772002919
DOWNY	
DOWNY ASSOUP.FR.AVRIL 3.06ML	037000312208
DOWNY ASSOUP.INF.LAVAN.&VANIL. 422G	037000763369
DOWNY UNSTOPABLES FRAIS 422G	037000763376
DOWNY UNSTOPABLES SOMPTUEUX 422G	037000763383
LA PARISIENNE	
LA PARISIENNE LIQ.VAISS.PREM.DEGRAIS.EO 532ML	069045390170
LA PARISIENNE LIQ.VAISS.PREM.DEGRAISS. 532ML	069045390163
FINISH	
FINISH QUANTUM ULTIMATE 26 UN	051700367771
FINISH JET DRY AGENT RINC.ORIG. 621ML	051700762064
FINISH NETT.LAVE-VAISS. 3 UN	051700963065
BOUNTY	
BOUNTY ESS.TOUT ENORME 2=5 2 UN	037000669326
SAVVY	
SAVVY ESS.TOUT ULT.72F 6 UN	771058901105